

La procédure d'inscription en séjour adapté

1) Choisir et réserver son séjour



Par téléphone



Par mail, via le formulaire de préinscription

La préinscription est prise en compte dès que vous recevez la fiche de renseignements et le contrat de vente.

2) Envoi du dossier d'inscription



30
jours

Vous avez 30 jours pour :

- Remplir et signer la fiche de renseignements,
- Lire les conditions générales de vente et signer le contrat de vente.
- Verser les arrhes.

Sans retour de votre part et passé ce délai, nous considérons la place disponible pour une autre personne.

Nous recevons le dossier d'inscription sous 30 jours



- La fiche de renseignements est complétée entièrement, aucun élément ne nécessite d'informations complémentaires.
- Le contrat de vente nous a été renvoyé signé, les arrhes ont été versées.



- La fiche de renseignements est complétée entièrement, aucun élément ne nécessite d'informations complémentaires.
 - Le contrat de vente nous a été renvoyé signé, les arrhes ont été versées.
- MAIS une réservation de soins infirmiers ou d'un fauteuil roulant est nécessaire.



- La fiche de renseignements est complétée partiellement et/ou des informations complémentaires sont nécessaires.
- Nous n'avons pas reçu l'ensemble du dossier : il manque la fiche de renseignements et le contrat de vente.

L'inscription est

VALIDÉE

DÉFINITIVEMENT

RELANCE

- Nous vous envoyons par mail la procédure à suivre pour effectuer la réservation.
- Vous nous retournez les documents demandés.

Vous nous retournez les éléments demandés et tout est conforme.

Vous ne répondez pas ou l'autonomie du vacancier ne correspond pas à nos séjours.

SÉJOUR ANNULÉ